

2 | **Objet** *de la modification*

Concernant le contrat de location au :

TYPE D'HABITAT : ☐ Collectif ☐ Individuel ☐ Mono propriété ☐ Copropriété

Nb de pièces : Étage : Lot(s) n° :

Le contrat de location initialement passé le est ainsi modifié :

3 | **Contenu** *de la modification*

D'un commun accord, il est expressément convenu entre les parties qu'à la suite de la demande des locataires, les propriétaires s'engagent à retirer certains objets de mobilier obligatoires dans l'appartement, afin que les locataires puissent installer leur propre mobilier, comme ils le désirent.

Cette demande est consentie par les propriétaires, afin de donner une suite favorable à la demande des locataires et de leur rendre service. Les meubles pourront être installés dans l'appartement sur demande du locataire. Cet aménagement, accordé aux locataires, ne

